



les Nouvelles Calédoniennes

Published on LNC.nc / Les Nouvelles Calédoniennes, le Journal de Nouvelle Calédonie (<https://www.lnc.nc>)

Accueil > Nouvelle Calédonie > Justice > Sept ans de prison pour avoir sabré sa fille > Sept ans de prison pour avoir sabré sa fille

Sept ans de prison pour avoir sabré sa fille

J.-A.G.-L. | Créé le 26.07.2017 à 04h25 | Mis à jour le 26.07.2017 à 07h43



Déjà condamné à de multiples reprises, Jean-Michel Nérégote a écopé d'une peine très lourde de sept ans pour avoir « massacré » sa fille de 16 ans.

Justice. Jean-Michel Nérégote a écopé d'une lourde peine de prison, hier, par le tribunal correctionnel. Lundi, il a donné des coups de sabre à sa fille de 16 ans parce qu'elle entretenait une relation avec un homme d'une quarantaine d'années. La victime est encore hospitalisée.

Que serait-il advenu de cette jeune fille si sa maman n'était pas intervenue pour retirer le sabre des mains de Jean-Michel Nérégote ? « Elle ne serait peut-être plus de ce monde, cette petite », souffle la procureure de la République. Hier, Jean-Michel Nérégote a écopé de sept ans de prison devant le tribunal. Autant d'années durant lesquelles il va pouvoir réfléchir à cet acte insensé qu'il a commis lundi matin, à sa sortie de prison.

« Découpé en rondelles »

Ce détenu du Camp-Est, qui purge sa peine en semi-liberté - c'est-à-dire qu'il travaille la journée et rentre en cellule le soir - a sabré à plusieurs reprises sa fille de 16 ans dans le garage du domicile, à Kaméré. Pourquoi ? Parce que cette adolescente avait passé le week-end hors du domicile parental. Et surtout, aux yeux de Jean-Michel Nérégote, parce qu'elle entretient une relation avec un membre de la famille âgé d'une quarantaine d'années. « On n'est pas loin d'une jeune femme découpée en rondelles », s'émeut l'avocate de la victime, Me Laure Chatain. L'adolescente est hospitalisée pour une section du tendon du pouce, une fracture d'un doigt et de multiples plaies au front. Elle va « sûrement être handicapée à vie ». La réponse judiciaire, ferme, ne s'est donc pas fait attendre.

L'avocate de Jean-Michel Nérégote, Me Marie-Astrid Cazali, avait pourtant tenté le tout pour le tout, plaidant « le besoin d'un suivi psychologique » pour quelqu'un qui a « la violence ancrée en lui ».

Source URL: <https://www.lnc.nc/article/pays/justice/sept-ans-de-prison-pour-avoir-sabre-sa-fille> asdasdasdad